

COMMISSION NATIONALE
D'ORIENTATION ET D'INTÉGRATION
Case 37 - 1 place Joffre – 75700 Paris SP 07

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI N° 14A

Administration d'accueil : Ministère de l'intérieur	Catégorie : B
Corps : Contrôleurs des services techniques	Indice sommital du corps : IM 582
Grade ou classe : Contrôleur des services techniques de classe normale	Indice maximum de recrutement : IM 498

SPECIALITE(S) RECHERCHEE(S) :

Contrôleur des services techniques, **spécialité armement.**

Critères de sélection / Compétences recherchées : Les fonctions des contrôleurs des services techniques requièrent certaines qualités indispensables : <ul style="list-style-type: none">- Des qualités humaines pour animer, encadrer les personnels ;- Un grand sens de l'organisation pour la planification des travaux ;- Une rigueur dans la qualité d'exécution des réparations effectuées sur les véhicules ;- Une compétence technique des métiers de la réparation, de l'expertise des armes ;- De la discrétion sur les activités liées à la profession. Une bonne présentation, un sens du contact pour accueillir, renseigner, conseiller les services. Il est placé au centre de la hiérarchie entre les collaborateurs et le chef de bureau ; il peut être assisté d'un adjoint. En outre, une bonne connaissance de base des outils informatiques tels que Word, Excel sont également nécessaires ; il sera amené à utiliser des logiciels « métiers ».	Formation et stages : Sur demande.
--	--

Affectation : - Durée moyenne d'affectation souhaitée dans le poste offert : 3 à 5ans. - Aucune mutation ne peut être demandée durant le détachement. <u>Il est précisé qu'aucune exigence sur le lieu géographique ne pourra être émise par le candidat.</u>	Dates de : - Mise à disposition : 01/09/2020 - Détachement : 01/11/2020
--	--

Observations particulières (Diplôme à détenir, pièces à fournir obligatoirement...) :

Les contrôleurs en armement sont parfois amenés à se déplacer dans leurs zones de compétences.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI ou DES MISSIONS :

Le contrôleur des services techniques, cadre technique de catégorie B, a en charge :

- La gestion, réparation et maintenance des armes ;
- Le stockage, la distribution et la gestion des munitions et des matériels de protection ;
- L'inspection des armes auprès des services de police ;
- L'équipement des fonctionnaires nouvellement affectés ;
- La relation auprès des fournisseurs ;
- L'établissement des bilans qualitatifs et quantitatifs de ses activités, à des fins de statistiques ;
- Le suivi des plans de charges et d'équipement ;
- Le rôle de conseil auprès des services.

ECHELONNEMENT INDICIAIRE DU CORPS :

GRADES - CLASSES	ECHELONS	INDICES BRUTS	INDICES MAJORES	OBSERVATIONS
Contrôleur des services techniques de classe exceptionnelle	1 à 11	442 à 701	389 à 582	Indice maximum de recrutement : IM 498
Contrôleur des services techniques de classe supérieure	1 à 13	377 à 631	347 à 529	
Contrôleur des services techniques de classe normale	13 ^{ème} 12 ^{ème} 11 ^{ème} 10 ^{ème} 9 ^{ème} 8 ^{ème} 7 ^{ème} 6 ^{ème} 5 ^{ème} 4 ^{ème} 3 ^{ème} 2 ^{ème} 1 ^{er}	591 559 529 512 498 475 449 429 409 398 379 373 366	498 474 453 440 429 413 394 379 366 356 349 344 339	

Perspectives de carrière :

- Devenir contrôleur de classe supérieur (indice sommitale du grade : IB 631, IM 529) ;
- Devenir contrôleur de classe exceptionnelle (indice sommitale du grade : IB 701, IM 582) ;
- Devenir ingénieur des services techniques (catégorie A).

SITE INTERNET DU MINISTRE :

www.interieur.gouv.fr